

## Mouvement social du mardi 21 janvier : les écoles brestoises concernées

Mis en ligne le **lundi 20 janvier 2020**

A l'appel d'organisations syndicales, un mouvement social est prévu pour la journée du mardi 21 janvier. Le personnel des collectivités territoriales et de l'éducation nationale est concerné.



La ville de Brest souhaite attirer l'attention des familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques brestoises sur le fait que ce mouvement social pourra perturber les services de restauration scolaire, les temps d'activités périscolaires (TAP) et les haltes d'accueil.

Une information de la ville est transmise aux différentes écoles et sera régulièrement mise à jour si nécessaire, via ce site internet, pour permettre à chaque famille de connaître, au cas par cas, la situation prévisible des services périscolaires dans l'établissement qui la concerne (Cf. tableau ci-dessous).

Les familles sont invitées à s'assurer de l'ouverture des services périscolaires (haltes d'accueil, restauration scolaire, TAP) pour la journée du mardi 21 janvier.

A propos de la grève des enseignants, les familles doivent se rapprocher directement des enseignants.

[Tableau des écoles concernées par le mouvement du 21 janvier](#) (pdf, 42 ko)

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  StumbleUpon





**HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

**HOTEL DE VILLE DE BREST**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30